

République Française
Département du Loiret



Extrait du Registre des Délibérations de la Commune de Villemandeur séance du Mardi 13 Septembre 2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 13 Septembre 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	20	28

Vote
A l'unanimité
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE MONTARGIS
Le : 20/09/2022
Et
Publication du : 20/09/2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/09/2022.

Présents : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, Mme CANGE Josiane, M. MICHELAT Jean-François, Mme BALOCHE Nicole, Mme BELLOT Elisabeth, Mme PASQUET Christine, Mme GANNAT Fanny, Mme SALIS Alexandra, M. DEPOND Jean-Michel, Mme CHARLET Audrey, M. MASSONNEAU Philippe, Mme MEUNIER Sylvie, M. GUIRAUD Laurent, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine

Excusés ayant donné procuration : Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte à M. TOURATIER Claude, Mme DE MEDTS Michelle à M. COULON François, M. LEMAIRE Jean-Claude à M. DUPORT Jean-François, Mme DOUCET Denise à Mme SERRANO Denise, M. LINARD Alain à M. SIMON Patrice, Mme LECONTE Catherine à Mme CANGE Josiane, M. PRIGENT André à M. PRIOU Éric, M. LOMBARD Daniel à Mme ADRIEN-CAMUS Catherine

Absent : M. MAHÉ Bernard

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHARLET Audrey

2022-069 – AUTORISATION DU PROJET RÉSEAU DE CHALEUR

Afin de répondre aux préconisations sur le climat et réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de CO₂, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural PETR a permis la réalisation entièrement gratuite d'une analyse d'opportunité (par Fibois Centre Val de Loire) sur Villemandeur pour le remplacement des systèmes de chauffage des bâtiments communaux (hors groupe scolaire du Buisson) par un réseau de chaleur (chauffage central).

Le réseau, présentant un intérêt économique et climatique/environnemental important, serait implanté derrière les ateliers municipaux. En plus de ces deux facteurs, s'ajouterait un gain en matière de maintenance des systèmes (beaucoup moins d'interventions).

L'analyse portait sur un système alimenté par une chaudière biomasse (100 % bois), mais l'étude payante désormais prévue s'orienterait plutôt vers un système hybride (en cas de défaillance), 80 % bois / 20 % gaz.

Le coût maximum estimé est de 2 500 000 € TTC environ (Maîtrise d'œuvre + travaux), mais devrait potentiellement être moins élevé, en fonction du choix fait. L'étude est subventionnable à 60%, et les travaux peuvent ouvrir droit à des aides à hauteur de 60-80 %.

Cependant, les aides pour les travaux étant suspensives de nombreux critères, un emprunt est envisagé pour financer dans un premier temps cette dépense conséquente.

La maîtrise d'œuvre serait finalisée en 2023 et les travaux projetés en 2024.

Vu l'avis de la commission des Finances Ressources Humaines du 31 août 2022,

Le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser le projet dans son principe et son enveloppe budgétaire fixée à 2 500 000 € TTC maximum,
- D'autoriser le maire à solliciter les financements auprès des organismes concernés,
- D'autoriser le maire à lancer une consultation pour le financement par l'emprunt de ce projet,
- D'autoriser le Maire à lancer les consultations de maîtrise d'œuvre et de travaux et à signer les marchés en découlant,
- D'imputer les dépenses et recettes sur les exercices 2022 et suivants.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/09/2022
Le Maire,

Denise SERRANO